

Secrétariat du Maire

Convocation

Le conseil municipal se réunira en séance publique, le

Judi 2 février 2023, à 19h
à l'Hôtel de Ville - Salle Henriette Gröll

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2022.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Administration générale

- 1- SPL) Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise : désignation du représentant de la Ville de Sassenage.

Finances Commande Publique Subvention

- 2- Autorisation donnée au Maire pour signer un refinancement de prêt avec la SFIL.
- 3- Rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2023 budget principal de la commune.
- 4- Avance sur versement de la subvention de fonctionnement 2023 au CCAS.

Ressources humaines

- 5- Conventionnement avec le Centre de Gestion de l'Isère pour le contrôle des dossiers de retraite.
- 6- Ajustement des effectifs et des emplois.
- 7- Créations de postes dans le cadre des chantiers jeunes.
- 8- Créations de postes non permanents d'agents contractuels et leur rémunération.

DIRECTION ENFANCE FAMILLE

Petite enfance

- 9- Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère – Appel à projet Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en Isère (REAAP).

Relais petite enfance

- 10- Demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour 2023.

Sassenage, le 25 janvier 2023

Le Maire,

Christian COIGNÉ



Ville de Sassenage
B.P. 31
38360 Sassenage
Tél : 04 76 27 48 63
Fax : 04 76 53 52 17
mairie@sassenage.fr
www.sassenage.fr